

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU JURY
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU
PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE PAR AVANCEMENT DE GRADE
SESSION 2024**

Le Mercredi 04 Septembre 2024 à 15h00 s'est réuni à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention situé 6 rue Saint Marguerite à Châlons-en-Champagne, le jury d'admission de l'examen professionnel donnant accès au grade d'Assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe par avancement de grade.

Membres du jury :

Collège représentant les élus locaux :

Madame Anny DESSOY, <i>Maire de Les Mesneux (51)</i>	Présidente du Jury
Monsieur Christian BARTHEN, <i>Adjoint au Maire de Lixing-Lès-Saint-Avoid (57)</i>	Membre

Collège représentant les fonctionnaires territoriaux :

Monsieur Rudy GARETTE, <i>Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe, Directeur du service Lecture Publique à la mairie de Vitry-le-François (51), Représentant de la CAP B au Centre de Gestion de la Marne</i>	Membre
Monsieur Yves LE GOFF, <i>Attaché principal, Directeur Général Adjoint à la Mairie de Rungis (94)</i>	Membre

Collège représentant les personnalités qualifiées

Madame Lucille PENNEL, <i>Attachée de conservation du patrimoine, Responsable du service de collections des musées à la Mairie de Charleville-Mézières (08)</i>	Membre
Madame Patricia BEAUCOTE, <i>Retraîtée du cadre d'emploi des Attachés principaux, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (51)</i>	Membre

I. INCIDENT(S) PENDANT L'ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

Les Procès-verbaux de déroulement de l'épreuve orale n'indiquent aucun incident.

II. RUPTURE D'ANONYMAT- RESPECT DU REGLEMENT

Aucun non-respect du règlement n'a été constaté pendant l'épreuve orale.

III. DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée du 02 Septembre 2024 au 03 Septembre 2024 à l'Annexe du Centre de Gestion de la Marne, au Pôle Santé et Prévention, à Châlons-en-Champagne.

IV. RESULTATS DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION

Le jury est souverain et est compétent pour prononcer l'annulation d'une épreuve. Le jury ne peut modifier la liste des résultats qu'il a établie et communiquée à l'autorité organisatrice de l'examen.

Tout candidat à un concours ou examen qui ne participe pas à l'une des épreuves obligatoires est éliminé.

Il est attribué à chaque épreuve une note de 0 à 20. Chaque note est multipliée par le coefficient correspondant.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une de ces épreuves entraîne l'élimination du candidat.

Un candidat ne peut être déclaré admis si la moyenne de ses notes est inférieure à 10 sur 20.

Après l'examen des notes obtenues à l'épreuve et après en avoir délibéré, les membres du jury fixent le seuil d'admission :

- Spécialité Bibliothèque : à 10/20 ;
- Spécialité Archives : à 10/20 ;

Le jury a souverainement déclaré admissibles :

- 6 candidats dans la spécialité Bibliothèque ;
- 2 candidats dans la spécialité Archives ;

Le jury a souverainement déclaré 8 candidats admis.

AD

CENTRE DE GESTION DE LA MARNE
EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR AVANCEMENT DE GRADE

Spécialité BIBLIOTHEQUE

CANDIDAT ADMIS

Madame ARNOUT Johannie
Madame GAVRYSIAK Magdalena
Madame GRILLON Cécile
Madame LEMIRE Cécile
Monsieur SIMONIN Antoine
Madame THOMAS Adeline

Fin de liste
Cette liste comporte 6 candidats

EXAMEN PROFESSIONNEL DONNANT ACCES AU GRADE
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET
DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
PAR AVANCEMENT DE GRADE

Spécialité ARCHIVES

CANDIDAT ADMIS

Madame MEERSDAM Catherine
Monsieur RUCH Jérôme

Fin de liste
Cette liste comporte 2 candidats

A D

SIGNATURE DES MEMBRES DU JURY :

<i>Madame Anny DESSOY</i> Présidente du Jury	
<i>Monsieur Christian BARTHEN</i>	
<i>Monsieur Rudy GARETTE</i>	
<i>Monsieur Yves LE GOFF</i>	
<i>Madame Lucille PENNEL</i>	
<i>Madame Patricia BEAUCOTE</i>	

AD